

# Inscriptions

## à l'école maternelle

La Municipalité de Goetzenbruck  
procédera à l'inscription, à l'école maternelle,  
de votre enfant né en 2021,  
*du 15 avril au 13 mai 2024*  
et vous remettra un certificat d'inscription.

La Directrice de l'école procédera  
à l'admission des nouveaux élèves  
*le vendredi 24 mai 2024 à 17h00.*

*Cette première rencontre se fera sous forme d'une réunion informelle avec visite des locaux et échange de documents.*

Veillez-vous munir de votre livret de famille,  
du carnet de santé de votre enfant ainsi que de la fiche de renseignements et du certificat d'inscription délivrés par la  
Mairie de Goetzenbruck.

La Responsable du périscolaire et de la cantine scolaire se  
joindra à la Directrice pour répondre à vos questions et  
vous présenter les prises en charge proposées à la rentrée.